

La tripartite n'aura pas résisté aux divergences

LUXEMBOURG - Jeudi, les syndicats ont confirmé qu'ils n'assisteraient pas à la tripartite de vendredi.

Les patrons l'avaient annoncé d'emblée: ils n'allaient pas retirer leurs propositions de la table. Même si les syndicats leur avaient imposé un ultimatum, pas question de céder au chantage.

Jeudi, à midi, les deux parties campaient sur leurs positions, mettant un terme, de facto, aux négociations. Résultat: le Premier ministre, Jean-Claude Juncker, s'est fendu d'un communiqué dans lequel il «regrette qu'il n'ait pas été possible de réunir les partenaires sociaux autour de la table du comité de coordination tripartite». Reste que le Conseil de gouvernement décidera ce vendredi matin des solutions à apporter pour sauver l'emploi et la compétitivité au Luxembourg.

On parle d'ores et déjà d'une seule tranche indiciaire par an pour les trois prochaines années, dont la prochaine tomberait au mois d'octobre 2012, au lieu de février-mars. Lors de son intervention à la Chambre des députés, le Premier ministre avait aussi évoqué la possibilité de rendre le contrat à durée déterminée plus flexible. Une chose est sûre, les mesures qui seront



Les partenaires sociaux (patrons, syndicats et gouvernement) ne sont pas près de se retrouver autour d'une table. De là à annoncer la fin du modèle social luxembourgeois?

décidées en Conseil de gouvernement ne devront pas grever le budget de l'État, tout en améliorant l'ordinaire des familles modestes. Réponse définitive sur les scénarios envisagés ce vendredi.

Quant à savoir si la tripartite a encore un avenir, chacun reste prudent sur la question.

Patrick Théry

La tripartite est née en 1977

Créée suite à la crise sidérurgique, la première réunion tripartite a été rendue possible par la loi du 24 décembre 1977. Elle est parvenue à éviter le licenciement de plusieurs milliers de travailleurs sidérurgiques

grâce à une première expérience «gouvernement-patron-salariat».



POUR EN SAVOIR PLUS
Toutes les réactions sur l'échec de la tripartite

www.tripartite.lesessentiel.lu

«Cet échec est regrettable»

Pour le chef de la fraction parlementaire du LSAP, Lucien Lux, «cet échec est regrettable, car tous les partenaires sociaux vont remarquer à quel point la tripartite est nécessaire, d'autant plus quand elle n'existera plus. 2012 sera une année compliquée. Cela poussera peut-être les gens à revenir à la raison».

«Le modèle est compromis»

Au cœur de la discorde, le directeur de l'Union des entrepreneurs luxembourgeois (UEL), Pierre Bley, est resté intransigent jusqu'au bout. «Nous regrettons cette attitude qui compromet le modèle social luxembourgeois. Je ne comprends pas que les syndicats aient saisi un prétexte pour se retirer».

«Nous avons tout essayé»

«Le patronat sait très bien que nous avons essayé de négocier pendant des mois, mais l'UEL refuse ces négociations et souhaite imposer des changements profonds qui aboutiront à une perte de pouvoir d'achat pour les petits et moyens revenus», a avancé le président de l'OGBL, Jean-Claude Redding. Il attend désormais les propositions que fera le gouvernement.